

Juillet 2022

## Le mot du président

Christian Guespin  
Président du GDSA22



### Sommaire

Le mot du président	1
Le congrès BEECOM	1
« Délinquance apicole »	2
Rucher école	2
Le traitement primaire contre le varroa	2-3
Les phéromones, une solution de lutte contre le frelon asiatique	4
Que faire des cadres bâtis ?	4

### **Dans le prochain BEE-NEW**

- L'assemblée générale 2022
- Les balances connectées
- Éthnosociologie apicole

Quel contraste ! ce printemps 2022 aura été à l'inverse de l'an passé : une pandémie en forte baisse et une température anormalement chaude. La Covid 19 nous a laissé la possibilité momentanée de reprendre nos activités, rucher-école, visites sanitaires, distribution de matériel.

Côté chaleur et côté quantité de miel, des records ont été battus et si le premier est inquiétant, le second compense l'an passé, année pour laquelle le secteur apicole a demandé des aides financières.

Ce bulletin suit de quelques jours l'envoi du médicament. Apivar par voie postale en colissimo, réglementation médicament oblige ; les autres médicaments contenant des acides, ne pouvant être acheminés par voie postale, vous seront remis par votre tsa de secteur.

Il est envisagé de mettre un terme à ce système de distribution, pour reprendre la distribution classique lors d'une journée-rencontre, car le travail considérable que représente ce service a eu raison des bénévoles de votre grande association de plus de 700 membres, et a épuisé notre trésorier par un nombre anormalement important de bons de commande mal renseignés qu'il faut à chaque fois traiter individuellement avec des relances et retours en attente pas acceptables. Je rappelle qu'il s'agit de médicaments vétérinaires et non de smarties ! et que nous sommes le seul cheptel autorisé à procéder ainsi par les instances nationales. Pour cela, nous sommes tenus d'appliquer une réglementation très contraignante mais incontournable, réglementation dont beaucoup trop d'entre nous semblent ne

pas connaître. (Consulter le PSE sur le site « GDSA 22 »)

Revenons à nos abeilles, ce printemps restera dans les annales avec une miellée ininterrompue de 7 semaines, nécessitant par endroits de faire 2 voire 3 passages pour récolter un miel à la couleur surprenante en fin de miellée, et si certains ont trouvé un goût de fruitiers bien prononcé, sur les secteurs où était présente la féverolle, celle-ci a contribué à faire grimper la balance. Nous communiquons depuis plusieurs années sur l'importance d'améliorer la ressource mellifère près des ruchers. Cette idée est confortée par une association nationale qui peut financer en partie un projet de culture mellifère : le « Fonds de Sauvegarde des Abeilles » renseignements sur le site « fsab.fr ». Autre particularité de cette année, l'avance des floraisons « gommant » le trou de floraison, ce qui laisse envisager une fin de miellée vers le 15 Juillet, donc récolte et traitement varroa très précoces.

Notre Assemblée Générale 2022 se tiendra le 26 Novembre 2022, et nous l'espérons vivement, en votre compagnie. Le Bulletin d'information de Septembre vous renseignera sur le déroulement de cette journée incontournable dans la vie de l'association. Entre temps aura eu lieu le Congrès Européen de l'apiculture à Quimper. (Voir article suivant) Le GDSA 22 sera présent avec les 3 autres Gdsa Bretons.

En attendant, souhaitons que la miellée d'été soit aussi bonne que celle du début de saison malgré la sécheresse. A bientôt de se retrouver en « Présentiel »

Christian Guespin

## L'UNAF organise le Congrès Européen de l'Apiculture « Beecome » à Quimper du 20 au 23 octobre 2022

Sur le thème : **SAUVEGARDER LES ABEILLES : UN RÉEL DÉFI**

Sur ces 4 jours, près de 8 000 visiteurs, venus des différents pays européens et au-delà, sont attendus, pour suivre le programme des conférences animé par une cinquantaine de scientifiques internationaux les plus éminents. Tous les sujets qui déterminent l'avenir des abeilles et de l'apiculture seront ainsi abordés : la santé de l'abeille, l'environnement agricole, les incidences du bouleversement climatique, le marché du miel, la lutte contre le frelon asiatique, la pollinisation et la flore mellifère. Des conférences plus techniques et des ateliers de formation seront également organisés. Une vaste exposition de plus de 2 500 m<sup>2</sup> permettra aux visiteurs de découvrir les dernières innovations des différents acteurs de la filière apicole : (matériel, négoce, conditionnement, laboratoires...) Ce congrès proposera aussi un bel espace pédagogique pour les enfants et le grand public de la région bretonne, mais aussi des concours photos, innovation ou un concours international d'hydromel ouverts à tous

Les inscriptions en ligne pour les congressistes sont dès à présent ouvertes sur le site :

<https://beecome2022.groupercorner.com/fr>. Il vous est possible de réserver vos hébergements via ce même lien.

## « Délinquance apicole »

Christian GUESPIN (Président)

Vous avez été victime de dégradations, vols, dans vos ruchers. Merci de remonter l'information auprès de votre association. Ces retours d'infos permettent de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes de la Gendarmerie.

P.S. Sur le secteur de Lamballe, des événements troublants ont eu lieu dans la nuit du Jeudi 16/06, sommes à la recherche d'éléments qui pourraient faire avancer l'enquête.

## Rucher école

Les sessions du rucher-école se déroulent de façon satisfaisante compte-tenu de l'implantation sur 2 nouveaux sites : Caulnes et Coat an doc'h. Cette année, les 64 stagiaires ont pu bénéficier de conditions météo estivales à chaque journée, cela également est inédit ! (Des départs d'essaims pendant les cours, des enruchements à la suite, les colonies ont été très coopératives !)

La récolte abondante a cependant dû être précipitée sans attendre le calendrier idoine cause cristallisation. Il nous faut maintenant vendre cette belle récolte.



## Le traitement primaire contre le varroa

Geneviève Piéto (Vice-Présidente)

Rappel concernant le taux d'infestation de vos ruches :

SEUILS D'ALERTE CHUTES NATURELLES

Comptage des varroas tombés sur linge graissé, placé sous les cadres et laissé en place 5 à 7 jours

Période de comptage	Chutes naturelles journalières
Mars-Avril	>3 varroas par jour
Fin Juillet	>10 varroas par jour
Septembre	>4 varroas par jour
Novembre	>3 varroas par semaine
Décembre	>3 varroas par semaine

Selon le médicament que vous avez décidé d'utiliser cet été, voici un petit rappel des modalités d'administration de ceux-ci. Quel que soit le produit utilisé il est nécessaire de traiter toutes les ruches en même temps afin d'éviter une ré-infestation.

DANS TOUS LES CAS, LE TRAITEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ EN L'ABSENCE DE HAUSSES ET LE PLUS TÔT POSSIBLE APRES LA MIELLEE SUR LE CHÂTAIGNIER ( Cette année tenir compte de la fin de floraison du châtaignier prévue pour le 15 juillet).

### L'APIVAR

Produit composé d'Amitraze qui agit au contact des abeilles. Plus les abeilles sont en contact avec le produit plus le traitement sera efficace, celles-ci étant en contact avec le couvain et donc en contact avec le varroa.

La durée du traitement préconisée est de maximum 12 semaines (avec un minimum de 10 semaines).

Mettre des gants imperméables durant la manipulation du produit. Ne pas utiliser de lanières usagées.

Séparer les deux lanières et placer celles-ci dans la grappe d'abeilles (généralement au centre de la ruche) en respectant au minimum un inter cadre entre les deux lanières.

Il faut absolument que toute la lanière soit en contact avec le couvain, elle doit donc plonger toute entière dans le

couvain. Utiliser un cure dent ou un clou qui sera introduit dans le trou situé en haut de la lanière et qui reposera sur les cadres. On peut également se servir du petit triangle en plastique qui servira de « ressort » pour faire tenir la lanière entre les cadres : replier bien le triangle, plonger la lanière dans la ruche et en s'aidant du lève cadre, pousser la lanière de façon à ce que le triangle soit coincé entre les cadres. Ne surtout pas laisser le triangle reposer sur la tête des cadres.



Au bout de 5 semaines de traitement, enlever les lanières et gratter la propolis (attention ne pas jeter celle-ci dans la nature) et repositionner les lanières dans la grappe.

Au bout de 10 semaines enlever les lanières par une belle journée où les conditions météo sont favorables à l'ouverture de la ruche. Ne pas laisser les lanières d'APIVAR jusqu'à la visite de printemps, cela augmentera le risque d'apparition de varroas résistants à l'amitraze et la teneur en résidus d'amitraze dans les cires.

Ne pas jeter dans la nature les lanières usagées, elles sont prises en charge par le GDSA lors de la prochaine réunion de début d'année afin d'être détruites.

Les lanières neuves qui n'ont pas servi une année ne doivent pas être utilisées l'année suivante (dégradation de la molécule par oxydation).

### L'APILIFE VAR

L'APILIFE VAR est composé d'un mélange d'huiles essentielles (thymol, camphre, menthol, huile d'eucalyptus), dont le principal composant est le thymol. Le produit s'évapore à l'intérieur de la ruche en fonction de la température. Les huiles essentielles agissent directement sur le varroa par contact et inhalation, résultant en un détachement du varroa des abeilles.

## Le traitement primaire contre le varroa (suite)

Le produit doit être utilisé à une température entre 20 et 25°C (ne pas utiliser lorsque la température est supérieure à 30°C, risque de mortalité des abeilles). Pendant la manipulation du produit, porter des gants imperméables et un équipement de protection adapté. Après l'utilisation, se laver les mains et laver le matériel en contact avec la plaquette avec de l'eau et du savon.



Appliquer 1/2 plaquette par ruche pendant 7 jours, 4 fois pendant la durée du traitement qui est de 4 semaines (soit 2 sachets par ruche pour la totalité du traitement).

Lors de la première application : découper une plaquette en 4 et disposer un morceau à chaque coin de la ruche, sur les têtes des cadres, loin du couvain. Une chambre d'évaporation de 5 cm minimum doit être aménagée entre les têtes de cadre et le couvre cadre pour permettre la diffusion du médicament (nourrisseur retourné par exemple).

Une semaine après la mise en place de la 1<sup>ère</sup> plaquette, placer la 2<sup>ème</sup> plaquette de la même manière et ainsi de suite pour la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> plaquette.

A la fin du traitement retirer les débris de plaquette et retourner le nourrisseur.

La chute des varroas doit être régulièrement surveillée. Les ruches qui ont une chute moyenne supérieure à 1 varroa par jour deux semaines après le dernier traitement, doivent subir un autre traitement au cours de l'hiver avec une autre substance.

### L'APIBIOXAL

L'APIBIOXAL, agit par contact de l'acide oxalique sur les varroas.

L'API-BIOXAL peut être administré par égouttement ou en fumigation. Vous pouvez effectuer jusqu'à 2 traitements par an (hiver et/ou printemps/été).

Le traitement à L'API-BIOXAL doit être effectué avec un minimum de couvain pour un maximum d'efficacité. Il est donc à utiliser sur de jeunes essaims ou après engagement de la reine pour une durée de 25 jours.

Par égouttement, la poudre doit être préparée avec un sirop 50/50 (35g de produit dissous dans 308ml d'eau + 308g de sucre). Appliquer 5ml de solution à l'aide d'une seringue sur la longueur de chaque inter cadre directement sur les abeilles en fin de journée. La dose maximale est de 50 ml par ruche. Ce mélange permet de traiter jusqu'à 10 ruches.



La fumigation nécessite l'utilisation d'un appareil spécial (Varrox ou autres) et permet de traiter les colonies en hiver quelle que soit la température extérieure. L'administration du produit par sublimation n'est pas recommandée en été.

Durée de conservation après première ouverture du sachet : 3 mois.

Durée de conservation après avoir été mélangé avec le sirop : 24 heures.

L'acide oxalique est un produit dangereux, avant l'ouverture du sachet et pendant l'utilisation du produit, porter un masque, des gants et des lunettes de protection ainsi qu'un masque spécifique pour les gaz acides en cas de fumigation

TABLEAU RECAPITULATIF	Principe actif	Durée du traitement	Ouverture de la ruche durant traitement	Température extérieure	Utilisation en traitement secondaire
APIVAR	Amitraze	10 à 12 semaines	Conseillée 1 fois au bout de 5 semaines	Supérieure à 15°C	NON
APILIFE VAR	Thymol	3 semaines	3 changements de plaquettes tous les 7 jours après la 1 <sup>ère</sup> application	Entre 15 et 29°C Pas au-dessus de 30°C	NON
API BIOXAL	Acide oxalique	Traitement flash	NON	Supérieure à 15°C par égouttement Indifférente en sublimation	Oui 1 application ou traitement par sublimation
VARROMED	Acide oxalique et acide formique	Traitement flash À répéter tous les 6 jours	Renouvellement du traitement au minimum 2 à 4 fois à 6 jours d'intervalle	Indifférente	OUI 1 application
FORMIC PRO	Acide formique	1 seule application des bandelettes (A laisser 7 jours minimum)	NON	Entre 10 et 29,5°C	NON

## Les phéromones, une solution de lutte contre le frelon asiatique

Article de l'INEE (Institut Écologie et Environnement du CNRS) proposé par Sylvain LEON (TSA), à partir d'une publication d'Éric DARROUZET dans la revue *Entomologia Generalis*

Le frelon asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, cause des ravages sur les colonies d'abeilles, sur la biodiversité et de nombreux accidents sur les personnes. Aucun dispositif de lutte efficace n'est aujourd'hui disponible. Toutefois, grâce à un partenariat franco-chinois, la phéromone sexuelle du frelon a été identifiée et testée sur le terrain pour attirer les mâles. Ce résultat publié dans le journal *Entomologia Generalis* ouvre la voie au développement d'un piège sexuel pour limiter la reproduction de l'espèce et entraîner un déclin de celle-ci.

Ce frelon s'attaque aux insectes, notamment les abeilles, ce qui fait de lui un des problèmes majeurs de l'apiculture. Chaque année, de nombreux accidents (piqûres, dont certaines mortelles) impliquent cet insecte. Face aux problèmes engendrés par ce frelon invasif, nombreux sont ceux à utiliser des pièges pour lutter contre lui. Un partenariat scientifique franco-chinois entre l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (CNRS/Université de Tours) et le Xishuangbanna Tropical Botanical Garden (Kunming, Chinese Academy of Sciences) pourrait résoudre en partie ce problème.

Les scientifiques ont identifié la phéromone sexuelle du frelon asiatique et l'ont testée sur le terrain comme appât, en Chine et en France. Ils ont ainsi montré que cet appât phéromonal pouvait attirer de nombreux mâles durant la période de reproduction de l'espèce (de septembre à novembre).

Ces résultats publiés dans la revue *Entomologia Generalis* laissent espérer le développement prochain d'un piège de lutte contre ce frelon invasif, en utilisant cette phéromone sexuelle comme appât sélectif. Comme celui-ci est spécifique à l'espèce, il n'attire que les mâles du frelon asiatique et ne présente aucun impact sur les autres insectes. L'idée est de capturer ces mâles en grand nombre avant qu'ils ne puissent s'accoupler avec les futures reines frelon. Celles-ci ne pouvant pas s'accoupler avec des mâles ou alors insuffisamment, il est envisageable d'imaginer à terme une diminution du nombre de colonies de frelons asiatiques sur le terrain ou des colonies moins peuplées. Les futures reines ne pourraient pas créer de nouvelles colonies au printemps suivant si elles ne se sont pas accouplées. Et si elles s'accouplent avec leurs frères, le phénomène de consanguinité, que les chercheurs français avaient mis en évidence, s'accroît, donnant lieu également à une diminution de la taille et du nombre de colonies à terme.



## Que faire des cadres bâtis sains non utilisés

Geneviève PIETO (Vice-présidente)

Sur une ruche bourdonneuse ou lorsque l'on veut mettre un nouveau cadre à bâtir, il nous arrive de récupérer des cadres sains avec du miel et du pollen. Oui, mais comment les conserver ?

En attendant de les utiliser pour faire de nouveaux essaims, pour renforcer une colonie ou pour l'agrandir au printemps lorsqu'il s'agit de cadres bâtis presque neufs, il faut absolument les conserver au frais.

Ne placez pas vos cadres dans un endroit chaud ou tempéré : ils vont moisir ou pire attirer la fausse teigne et vous allez avoir du mal à vous en débarrasser...

Vous pouvez les conserver dans une pièce fraîche et suffisamment ventilée, dans un corps où l'air peut circuler. Mettez 3 tasseaux de la largeur de la ruche sur

lesquels vous agrafez un morceau de grillage fin, posez le corps de ruche dans lequel vous disposerez les cadres et vous fermerez avec un couvre-cadre.

Il se peut que des traces de moisissures apparaissent. Si celles-ci ne sont pas trop importantes, les abeilles se chargeront de les nettoyer. Cependant, si tout le cadre est moisi il vaut mieux ne pas l'utiliser et le recycler.

Si vous avez la chance de disposer d'une chambre froide, rangez les dans un corps de ruche ils seront à l'abri de la fausse teigne.

Personnellement je les mets dans un congélateur. Attention à la manipulation quand vous les sortez de celui-ci car la cire est extrêmement fragile quand elle est congelée et vous devrez attendre qu'ils soient à température ambiante pour les utiliser.

De cette façon vous pourrez disposer de cadres bâtis sains avec ou sans réserve toute l'année.



**GDSA22**

Boite postale 3  
22560 TREBEURDEN

**Téléphone :**  
06.81.24.00.35

**Adresse électronique :**  
contact@gdsa22.bzh

Nous sommes sur le Web !

<https://www.gdsa22.bzh>

Si vous ne recevez pas nos E-mails d'information, prenez contact avec nous pour corriger cette erreur.